



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
19 mai 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-huitième session

Bangkok, 17-23 mai 2012

Point 3 d) de l'ordre du jour

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales de la CESAP: Environnement et développement

Projet de rapport

Environnement et développement

1. Outre le document commun examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour, la Commission était saisie du rapport du Comité de l'environnement et du développement sur sa deuxième session (E/ESCAP/68/10) et de deux documents d'information: le rapport du Comité de coordination pour les programmes de géoscience en Asie de l'Est et du Sud-Est (E/ESCAP/68/INF/4) et le rapport de la Commission du Mékong (E/ESCAP/68/INF/5).
2. Les représentants des pays suivants ont pris la parole: Bangladesh, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao et Thaïlande.
3. Un représentant du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) est intervenu également.
4. La Commission a estimé qu'il était important de parvenir au développement durable par l'intégration équilibrée des trois piliers du développement économique et social et de la protection et la préservation de l'environnement.
5. Elle a mis en relief la nécessité que les politiques de développement durable soient inclusives, particulièrement à l'égard des populations les plus vulnérables et des pauvres. Une délégation a relevé que le développement durable menaçait non seulement les moyens d'existence environnementaux et sociaux de la population mais aussi la signification culturelle qui est importante pour la survie.
6. La Commission a constaté qu'il restait des problèmes importants pour appliquer des politiques de développement durable, dus notamment aux incertitudes de la situation économique mondiale, à l'insuffisance des ressources, au manque de capacité d'appliquer les programmes nationaux et au manque de connaissances et de technologies. Elle a demandé l'aide de la communauté internationale pour régler ces problèmes.

7. La Commission a signalé l'importance de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable (la Conférence Rio+20) qui offrait une occasion majeure de renouveler l'engagement et la coopération politiques de haut niveau pour soutenir le développement durable. La Commission a reconnu que le développement durable devrait se fonder sur les Principes de Rio, en particulier le principe des responsabilités communes mais différenciées.
8. La Commission a exprimé ses remerciements à la République de Corée qui avait accueilli, en octobre 2011 à Séoul, la Réunion préparatoire régionale Asie-Pacifique pour la Conférence Rio+20. Elle a entériné le Document final de Séoul qui faisait partie du rapport de cette réunion et qui servirait de contribution de consensus de la région Asie-Pacifique à la Conférence Rio+20.
9. De nombreuses délégations ont noté l'un des thèmes de Rio+20, « l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté »; elles ont souligné que l'économie verte devait être envisagée dans le contexte plus large du développement durable.
10. Certaines délégations ont relevé également que les politiques et les stratégies de l'économie verte devaient s'appliquer sagement à l'échelon national en tenant compte des circonstances particulières de chaque pays et qu'elles ne devaient pas servir d'excuse à un protectionnisme vert. Une délégation a souligné que les politiques d'économie verte ne devaient pas servir d'excuse à une discrimination basée sur la technologie.
11. Certaines délégations ont reconnu que l'économie verte offrait un moyen de croissance économique dans le respect de l'environnement et qu'elle ouvrait la possibilité de créer des emplois nouveaux et de remédier au chômage.
12. La Commission a reconnu également l'importance de l'autre thème de la Conférence Rio+20: « un cadre institutionnel pour le développement durable »; elle a relevé qu'il fallait que la Conférence parvienne à un accord à ce sujet.
13. La Commission a été informée aussi des résultats des autres activités préparatoires de la Conférence Rio+20 comme le Dialogue ministériel de Delhi sur l'économie verte et la croissance inclusive, tenu à New Delhi en octobre 2011 et le Symposium de haut niveau sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenu à Beijing en septembre 2011.
14. Plusieurs délégations ont souligné qu'il était important de commencer à temps l'application des résultats de Rio+20. Les domaines d'intervention possibles comprenaient la mobilisation de financements et de savoir-faire supplémentaires, la facilitation du transfert de technologie nécessaire au passage à l'économie verte, la création de capacités et le partage des connaissances.
15. La Commission a pris note de la proposition tendant à ce que tout débat sur les objectifs du développement durable qui pourrait être ouvert à la Conférence Rio+20 s'appuie sur les leçons tirées des efforts faits pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Une délégation a relevé la nécessité d'un suivi systématique des objectifs du développement durable.
16. La Commission a été informée des progrès faits par les pays pour appliquer différentes conventions sur l'environnement, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité

biologique et la Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification ainsi que les conventions concernant l'utilisation des produits chimiques.

17. La Commission a rappelé que les changements climatiques créaient un problème énorme pour la région quant à la réalisation d'une croissance économique soutenue, du point de vue du renforcement de la sécurité alimentaire et de la sécurité de l'eau, de la gestion des forêts et de la productivité agricole, de la résistance aux catastrophes et du développement des régions montagneuses et des littoraux; ces phénomènes pesaient sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. Plusieurs délégations ont souligné qu'une assistance supplémentaire de la communauté internationale était nécessaire, notamment pour renforcer la capacité de résistance et l'adaptabilité des pays vulnérables.

18. Certaines délégations ont relevé le travail analytique fait par le secrétariat au sujet des problèmes propres à la région concernant le développement durable. Elles ont signalé en particulier la publication récente de la CESAP intitulée *Low Carbon Growth Roadmap*. On a estimé aussi que les États membres devraient avoir la possibilité de choisir parmi les politiques possibles selon leurs propres priorités et expériences nationales en matière de développement.

19. Le Cambodge a informé la Commission qu'il était le premier des pays les moins avancés à avoir établi une feuille de route nationale de la croissance verte et qu'il avait créé le secrétariat national à la croissance verte en vue d'assurer un développement durable. La délégation mongole a informé aussi la Commission que son gouvernement travaillait à la création d'un Comité de la croissance verte.

20. La délégation de la République islamique d'Iran a invité instamment le secrétariat à contribuer à un dialogue international sur les mécanismes d'après Kyoto, au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui conduirait à la reconnaissance plus claire de la responsabilité historique des émissions de gaz à effet de serre.

21. Une délégation a attiré l'attention de la Commission sur les phénomènes de tempêtes transfrontalières de poussière et de sable provoqués par l'intensification de la sécheresse dans les pays voisins. Dans ce contexte, elle a suggéré qu'une initiative commune soit mise au point par la CESAP et par le secrétariat de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) afin de faciliter la coopération bilatérale et régionale et l'adoption de solutions techniques pour maîtriser le problème.

22. La Commission a noté que les pays de la région s'urbanisaient et que l'urbanisation avait créé une forte pression supplémentaire sur l'infrastructure publique.

23. Plusieurs délégations ont félicité le secrétariat qui recueillait et partageait les bonnes pratiques et les expériences des pays en matière de développement de villes écologiques, de promotion des transports publics, d'écologisation des bâtiments, de stratégies des 3R (réduire, réutiliser, recycler), de planification urbaine durable, de gestion des déchets solides, d'approvisionnement en eau, de drainage des eaux usées, de méthodes participatives de gestion urbaine, de promotion des partenariats public-privé et de finances municipales. Elles ont demandé au secrétariat de poursuivre ses activités dans ces domaines.

24. La Commission a noté que le développement des capacités des autorités locales d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement urbain avait une importance cruciale pour le développement urbain durable et que les activités de la CESAP dans ce domaine pouvaient être d'un grand avantage pour les États membres.

25. La Commission a été informée de la convocation du Forum urbain mondial qui se tiendrait à Naples (Italie) du 1er au 7 septembre 2012.

26. La Commission a reconnu le but commun de parvenir à la sécurité énergétique. Elle a noté le rôle important de l'énergie propre, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Elle a estimé qu'il fallait accélérer le transfert de technologie au moyen de la coopération régionale et renforcer la coopération au sujet de la connectivité énergétique aux niveaux régional et sous-régional.

27. La Commission a pris note de différentes options et différents mécanismes utilisés pour améliorer la consommation énergétique et pour promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les secteurs industriel, résidentiel et des transports, notamment l'établissement d'une politique nationale des combustibles propres, la création de fonds renouvelables, l'application d'incitations fiscales et la définition de normes et de réglementations.

28. La Commission a accueilli favorablement la confirmation donnée par la Fédération de Russie qui accueillerait le Forum Asie-Pacifique de l'énergie au niveau ministériel en mai 2013 à Vladivostok. Elle a aussi invité instamment les États membres à participer activement au processus préparatoire et au Forum.

29. La Commission a constaté le besoin d'une gestion intégrée des ressources hydrauliques à la suite des inondations en Thaïlande en 2011 qui, d'un point de vue économique, avaient eu des effets induits sur la chaîne d'approvisionnement de l'industrie car les inondations avaient entravé le fonctionnement de grands fournisseurs de pièces importantes pour les fabricants d'automobiles et de matériel électronique. La Commission a estimé important de créer un cadre où mettre en commun les expériences positives et les meilleures pratiques en matière de gestion des catastrophes et de gestion intégrée des ressources hydrauliques. Une délégation a signalé aussi la pénurie d'eau et la sécheresse qui existaient dans certains pays membres et qui nécessiteraient une gestion efficace des ressources hydrauliques et une coopération régionale plus étroite.

30. La Commission a entériné les recommandations figurant dans le rapport du Comité de l'environnement et du développement sur sa deuxième session.